

TRAVAIL EN HAUTEUR : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AU TRAVAIL EN HAUTEUR

Le travail en hauteur représente un risque majeur dans de nombreux secteurs d'activité. Les chutes de hauteur figurent parmi les principales causes d'accidents graves ou mortels au travail.

Cette formation de sensibilisation a pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre les risques liés au travail en hauteur et les enjeux de la prévention. Elle présente le cadre réglementaire applicable, les acteurs de la prévention, ainsi que les principes essentiels de prévention et les moyens de protection à mettre en œuvre.

Les participants seront également sensibilisés à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur et aux bonnes pratiques à adopter lors des interventions.

La formation aborde enfin la conduite à tenir en cas d'accident, afin de réagir de manière appropriée dans une situation d'urgence.

Durée: 4.00 heures (0.50 jours)

Effectif minimal: 2

Effectif maximal: 8

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Toute personne amenée, dans le cadre de ses fonctions, à réaliser des travaux en hauteur.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Comprendre les enjeux du travail en hauteur et identifier les acteurs de la prévention
- Connaître le cadre réglementaire et les responsabilités
- Comprendre la démarche de prévention du risque de chute
- Identifier les moyens d'accès et les protections adaptées
- Comprendre l'utilisation des EPI antichute

Programme version 10 mars 2026

- Réagir face à un accident

Contenu de la formation

- CONTEXTE
 - Chiffres clés et statistiques des accidents liés aux chutes de hauteur
 - Causes et conséquences des chutes de hauteur
- LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET LEURS RÔLES
 - Présentation des partenaires de la prévention
 - Rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels
- CADRE LÉGAL ET RESPONSABILITÉS
 - Obligations de l'employeur et du salarié
 - Notions du Code du travail et responsabilités en matière de sécurité
 - Droit d'alerte et droit de retrait
 - Risques et sanctions liées à la prise de substances
- PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR
 - Principes généraux de prévention
 - Démarche globale de prévention du risque de chute
 - Préparation d'une intervention en hauteur
 - Vérifications et contrôles des équipements de protection
- MOYENS D'ACCÈS ET POSTES DE TRAVAIL
 - Moyens d'accès avec protection collective
 - Autres dispositifs de sécurité pour le travail en hauteur
 - EPI
- EPI SPÉCIFIQUES CHUTES DE HAUTEUR
 - Présentation des équipements antichute
 - Notions de force de choc, facteur de chute et tirant d'air
- QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?
 - Les actions à mettre en œuvre : protéger, alerter, secourir
 - Les risques liés à une victime suspendue dans un harnais

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est animée par un formateur disposant des compétences techniques, réglementaires et pédagogiques nécessaires à l'animation d'une formation relative au travail en hauteur et à l'utilisation des EPI antichute.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Exposés interactifs alternant apports théoriques et questionnements à l'aide de supports pédagogiques projetés
- Mises en situation et exercices pratiques
- Harnais de sécurité, ligne de vie
- Quiz en salle
- Mise à disposition des supports pédagogiques en ligne à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement attestant de la présence et de la participation active des stagiaires

Programme version 10 mars 2026

- Évaluation des acquis par questionnement oral et écrit (QCM)
- Évaluation pratique lors de mises en situation
- Recueil des appréciations des stagiaires via un formulaire d'évaluation à chaud

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation individuelle de formation

Taux de satisfaction

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 93%

Programme version 10 mars 2026